

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE
RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N° 6868**

Le Port autonome de Strasbourg et la société POLYPEPTIDE LABORATORIES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 9 000 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 414 477 695, ayant son siège social 7 rue de Boulogne à Strasbourg (67 100), ont conclu le 9 octobre 2024 une convention d'occupation précaire rép. n° 6868, portant sur la mise à disposition d'un ensemble foncier d'une surface totale de 4 126 m², composé d'un « Terrain A » situé rue de la Rochelle à Strasbourg et d'un « Terrain B » situé 7 rue de Boulogne à Strasbourg, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} juin 2024, soit jusqu'au 31 mai 2026.

Au regard de l'exploitation envisagée qui a vocation à permettre à la société POLYPEPTIDE LABORATORIES FRANCE, implantée sur la zone portuaire sis 7, 7a et 9 rue de Boulogne à Strasbourg, de disposer à titre temporaire d'emprises foncières pour ses besoins transitoires, en lien avec un projet de développement sur le site principal amodié, aucune procédure de sélection préalable et mesures de publicité n'est requise, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-3, 4° du code général de la propriété des personnes publiques

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.